



Numéro 140
16 mai 2018



BLE : Surveiller les foyers de maladies

ORGE DE PRINTEMPS : Situation saine

MAÏS : Désherbage mécanique

PROTEAGINEUX : Situation saine

FORMATIONS : Maraichage et Certiphyto

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 13 du 15/05/2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 13/03/18

Avec le soutien financier de :



Atteinte de la certification française de produits agricoles de qualité d'origine contrôlée (AOC) et de produits de qualité d'origine protégée (AOP).

AGRO-METEO

Les pluies du weekend dernier ont été importantes avec 18mm à 25mm selon les localités dans le Nord 77. Les prochains jours devraient être ensoleillés mais avec des températures modérées. De bonnes conditions pour les traitements et les cultures.

COLZA

(stade G4)

Charançon des siliques et pucerons cendrés

Stade de sensibilité : du stade G2 à G4.

Très peu de charançon des siliques ou de pucerons cendrés ont été observés. Le stade de sensibilité est bientôt dépassé. Le risque est actuellement nul à faible.

➤ Pas d'intervention à prévoir.

BLE

(dernière feuille déployée à épiaison)

Maladies

Les traitements fongicides sur dernière feuille déployée sont pour la plupart réalisés.

Attention aux attaques d'oïdium et aux foyers de rouille jaune et de rouille brune. Des foyers actifs sont signalés sur variétés sensibles malgré une protection fongique à dernière feuille déployée.

Oïdium sur épis : risque faible à moyen

➤ Seuil d'intervention : Il n'existe pas de seuil défini.

La présence de la maladie sur épis (moins visible) affecte le remplissage des grains et ne doit pas être négligée.

➤ Produits utilisables : FLEXICITY 0.3 l ou GARDIAN 0.3 l

Rouille jaune : risque élevé pour les variétés sensibles.

➤ Seuil d'intervention : dès les premières pustules dans la parcelle.

➤ Produits utilisables : AZOXYSTAR 0.2 l ou ACANTA 0.2 l

Rouille brune : risque moyen.

➤ Seuil d'intervention : dès l'apparition des pustules sur l'une des 3 dernières feuilles.

➤ Produits utilisables : AZOXYSTAR 0.2 l ou ACANTA 0.2 l

Septoriose : Risque moyen à élevé.

Seuil indicatif de risque à dernière feuille déployée :

- Variétés sensibles : 20% F3 définitive.
- Variétés résistantes déployées 50% F3 définitive.

La rémanence du fongicide appliqué à dernière feuille déployée est de 20 jours environs. La contamination sur la F3 et F2 définitive progressent, mais les stades évaluent suffisamment vite pour devancer une infection des dernières feuilles.

Conditions d'utilisation des fongicides : intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum.



Le choix de variétés tolérantes, le retard des dates de semis et des densités de semis réduites permettent de réduire la pression maladie.

➤ Ravageurs

➤ Pucerons des épis: Risque faible.

Stade de sensibilité : De floraison à grain laiteux-pateux

➤ Cécidomyies orange : Risque faible

Stade de sensibilité : De début floraison à fin floraison

➤ A surveiller sur les variétés non résistantes. Un temps lourd et orageux lui est favorable.

➤ L'observation grâce à une cuvette jaune permet de vous alerter sur la présence de cécidomyies

La présence de cécidomyies en position de ponte nécessite une intervention.

☞ Seuil d'alerte : si plus de 10 cécidomyies orange sont piégées dans la cuvette en 24 h, revenir dans la parcelle le soir afin d'observer les cécidomyies en position de ponte sur les épis.



Source : ARVALIS

Bien positionner sa cuvette jaune :


Placer la cuvette jaune (cuvette pour les colzas) de façon à ce que le bord supérieur de la cuvette soit au niveau de la base des épis, afin de ne pas attirer de trop loin les cécidomyies (cf. photo ci-contre).

La cuvette est remplie d'eau additionnée de liquide vaisselle qui permet de mieux noyer les insectes.

Le but est de piéger les moucheron qui sont en position de ponte sur les épis et non ceux qui volent dans le feuillage.



CA77

 **Tolérances variétales à prendre en compte** : des différences variétales existent vis-à-vis de la tolérance aux cécidomyies. La lutte insecticide est inutile sur ces variétés, même si des cécidomyies en position de pontes sont observées dans la parcelle.

Variétés résistantes : Aigle, Allez-y, Altigo, Auckland, Barok, Belini, Bodecor, Boregar, Fairplay, Filon, Hyfi, Granamax, Hyguardo, Koreli, Kundera, Lear, Lyrik, Nemo, Meeting, Oregrain, Oxebo, Popeye, Renan, RGT Libravo, Rubisko, Reciproc, Sherlock, Stadium, Stereo, Tobak.

ORGE DE PRINTEMPS

(1 nœud à dernière feuille pointante)

➤ Maladies

La situation est pour le moment généralement saine. Le fongicide T1 au stade 1-2 nœuds n'est pas nécessaire sous les seuils indicatifs de risque. Une impasse est alors possible.

➤ Rhynchosporiose et Helminthosporiose: Risque faible

Seuil indicatif de risque : à partir de 1 nœud 10 % des 3 dernières feuilles sur variétés sensibles (ex : SEBASTIAN) ou 25 % sur variétés tolérantes (ex : RGT PLANET, KWS IRINA).

➤ Oïdium : Risque faible

Seuil indicatif de risque : sur 20 tiges, à partir du stade épi 1cm:

- Variétés sensibles : 5% de pustules sur 4 feuilles.
- Variétés tolérantes : 5% de pustules sur 10 feuilles présentes.

➤ Produits utilisables :

- si oïdium seuil : GARDIAN 0,3 l/ha, FLEXITY 0,3 l/ha ou MELTOP 0,5 l/ha

- si helmintho, rhyncho et oïdium : UNIX MAX 0,4 l/ha + MELTOP 500 0,4 l/ha ou INPUT 0,5 l/ha

A partir du stade dernière feuille déployée une protection fongique est à prévoir.

➤ Produits utilisables : AVIATOR XPRO 0,5 l/ha, CERIAX 0,7 l/ha, LIBRAX 0,5 l/ha + COMET 200 0,2 l/ha.

 **Conditions d'utilisation des fongicides** : cf partie blé.

➤ Régulateurs

➤ Au stade dernière feuille déployée juste avant la sortie des barbes, un traitement à base d'éthéphon renforce le col de cygne et évite la casse des épis.

➤ Produits utilisables : ETHEVERSE, BAIA E 0,2 à 0,3 l/ha.



Conditions d'utilisation de l'éthéphon : hygrométrie > 70 %, températures entre 15 et 17°C. Eviter les applications d'éthéverse au-dessus de 20-25° C, absence de vent.

MAÏS

(3 à 5 feuilles)

▲ Rappel désherbage de post-levée

➤ Programmes tout en post-levée classique : 1^{er} passage à 2-3 feuilles relayé à 4-6 feuilles.

FLORE	Post 2-3 feuilles du maïs	Post 4-6 feuilles du maïs
Classique	ELUMIS 0,7 l/ha	Idem post 2-3 feuilles
	LAUDIS WG 0,2 kg/ha + PAMPA 0,4 l/ha	
	MONSOON ACTIVE 0,75 l/ha	
Forte pression DICOTYLEDONE	Programme flore classique ou + EMBLEM FLO 0,15 - 0,2 l/ha ou + CASPER 0,1 - 0,2 kg/ha ou + KART 0,9 l/ha	Idem post 2-3 feuilles
Si forte pression GRAMINEE	Les produits de prélevée/post précoces sont les plus efficaces (utilisables jusqu'au stade 2 feuilles) : ISARD 1,2 l/ha + CAMIX 2,5 l/ha ADENGO 1,5 l/ha + DUAL GOLD 1 l/ha	-

Conditions d'application des herbicides : hygrométrie > 70 % absence de vent, températures douces, évitez les amplitudes thermiques > à 15° C et les gelées matinales < à -1° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.



La réalisation d'un ou deux passages de bineuses en bonnes conditions à partir du stade 4 feuilles du maïs, peut permettre d'éviter un désherbage en plein.

▲ Désherbage mécanique

Le MAÏS s'adapte très bien au binage grâce à son fort écartement et sa croissance estivale. Un ou deux passages de post-levée peut parfaitement s'envisager en combinant désherbage chimique sur le rang et binage inter-rang. Un binage réalisé juste avant recouvrement de l'inter-rang, vers 8-10 feuilles du maïs, permet en général de remplacer la 2^e intervention chimique de rattrapage.

Les conditions de réussite :

- Stade de 4 à 10 feuilles
- Une vitesse de travail élevée et progressive selon le stade du maïs (de 6 à 10km/h)
- Passer sur des adventices jeunes
- Travail superficiel (3-4cm) pour ne pas provoquer d'autres germinations d'adventices
- Temps sec après l'intervention

Attention : En cas d'adventices vivaces, (chardon, liseron...) il y a des risques de repiquage selon la météo suivant l'intervention.

BETTERAVE

(2 à 6 feuilles)

▲ Ravageurs

▲ **Teignes** : risque faible, début du vol

Seuil indicatif de risque : 10 % des plantes touchées

Les chenilles de ce papillon sont préjudiciables pour la betterave. En effet, elles se développent dans le cœur de la betterave et permettent au Rhizopus (champignon responsable d'une pourriture de la racine) de se développer dans la betterave.

Produits utilisables : KARATE ZEON 0,0625 l/ha ou DECIS PROTECH 0,42

▲ **Pucerons noirs** : Risque faible

Aucune incidence sur les cultures sous protection du traitement de semence pendant 90 jours.

[Info.pl](#) **Aine Nord 77 N°140** Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



Conditions d'utilisation des insecticides sur pois : intervenir en toute fin de journée en dehors de la présence d'abeille, températures < 13°C avec une hygrométrie supérieure à 70 %, et en l'absence de vent.

➤ **Désherbage**

Le temps actuel est favorable au fonctionnement des désherbages racinaires. Rester vigilant sur les nouvelles levées d'adventice suite aux pluies des derniers jours.

PROTEAGINEUX DE PRINTEMPS

➤ **Féveroles de printemps (stade 5 à 8 feuilles) et Pois de printemps (stade 8 à 10 feuilles)**

➤ **Ravageurs**

Sur Féveroles : Pucerons noirs : rien à signaler

- Stade de sensibilité : début floraison jusqu'à fin floraison.
- Seuil indicatif de risque : 10 % des pieds avec présence de manchons de pucerons (manchon = colonie de pucerons de plus de 1 cm de longueur)

Sur Pois : pucerons verts : risque moyen mais à surveiller avec les conditions ensoleillées.

- Stade de sensibilité : de 10 feuilles à 20 jours après floraison.
- Seuil indicatif de risque avant floraison : 10% à 20% de pieds porteurs ou 10 jours de présence. Après Floraison : 10 pucerons par plante.

Produits possibles à floraison avec « mention abeille » : MAVRIK FLO 0,2 l/ha.

➤ **Herbicides :** La lutte contre le chardon, et à moindre mesure sur chénopodes et mercuriales, est possible entre les stades 2 feuilles du pois et avant l'apparition des boutons floraux.

Produit conseillé : TROPOTONE 2,5 l/ha à 3,5 l/ha

➤ **Maladies :** Sain pour le moment. Sur les parcelles de pois surveiller la présence d'Ascochytose d'ici le début floraison et suivant les épisodes pluvieux. Il est possible d'attendre le stade floraison pour commencer le programme de protection fongique.

➤ **Programmes fongicides sur pois (pression ascochytose + botrytis) :**

1 ^{er} passage	+ 10 à 14 jours après le 1 ^{er} passage ET SI pluviométrie ≥ 25 - 30 mm
Chlorothalonil* 500 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha	Chlorothalonil* 500 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha

➤ **Pois et féveroles d'hiver, stade floraison**

➤ **Ravageurs :** idem que protéagineux de printemps

Durant la floraison il est possible d'installer un piège à tordeuse de pois d'hiver pour identifier le vol du papillon mâle.

Seuil d'intervention selon le débouché :

- Alimentation animal : 400 captures cumulées
- Alimentation humaine ou production de semences : 100 captures cumulées

➤ **Rappel de programmes fongicides :**

La première intervention a généralement déjà été réalisée. Un second passage est à prévoir 10 -15 jours après le 1^{er} passage.

Produits utilisables pour le 2^{ème} fongicide : Chlorothalonil* 500 g/ha + AMISTAR 0,3 l/ha ou sur Féverole : BALMORA 0,5 l/ha si rouille

***Chlorothalonil** : il existe plusieurs spécialités commerciales (BANKO 500, DORIMAT, FUNGISTOP FL...). La dose maximale de chlorothalonil autorisée est de 1 000 g/ha/an quels que soient les produits autorisés. Pour certains produits comme MAORI, WALABI, « ne pas appliquer cette préparation ou toute autre préparation contenant du chlorothalonil à une dose annuelle supérieure à 750 g/ha/an ».



Conditions d'utilisation des fongicides : intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum.



Conditions d'utilisation des insecticides sur pois : intervenir en toute fin de journée en dehors de la présence d'abeille, températures < 13°C avec une hygrométrie supérieure à 70 %, et en l'absence de vent.

FORMATION MARAÎCHAGE : Construire et organiser son projet en maraîchage

La Chambre d'agriculture organise deux sessions de formations sur le projet en maraîchage.

Dates et lieux des sessions : 12 et 13 juin à Vaux-le-Pénil ; 20 et 21 septembre à Meaux

Au programme :

• Jour 1

- Définir l'orientation de son projet en maraîchage
- Connaître les avantages et les inconvénients des différentes formes de vente directe
- Appréhender la réglementation liée à la production maraîchère
- Déterminer une stratégie commerciale
- Développer son projet en fonction des contraintes personnelles et professionnelles
- Choisir un site de production adapté et la surface de production
- Prédéfinir le coût de la main d'œuvre afin de dimensionner son projet

• Jour 2

- Concrétiser son projet avec l'aide d'études cas
- Se développer avec deux cultures majeures en maraîchage : la tomate et la fraise
- Approfondir l'itinéraire technique et apprendre les fondamentaux de ces 2 cultures

Renseignements et inscription : Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 39 - E-mail : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

CERTIPHYTO

La Chambre d'agriculture organise deux sessions de formation/test pour l'obtention ou le renouvellement du CERTIPHYTO.

Date : mardi 12 juin et mercredi 13 juin 2018

Lieu : locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours, 56 Avenue de Corbeil - 77001 MELUN

Délai limite d'inscription : 24 mai 2018

Cout : 120 € par journée

Renseignements et inscription : Thierry Pecquet

Chambre d'Agriculture - Service Agronomie - 418 Rue Aristide Briand, 77350 Le Mée-sur-Seine

E-mail : thierry.pecquet@idf.chambagri.fr

DATE A RETENIR : VISITE DES ESSAIS CHAMBRE D'AGRICULTURE


Visite plateforme d'essais Nord 77 à Maisoncelles-en-Brie vendredi 8 juin 2018

Les conseillers du service Agronomie animeront différents ateliers techniques : Variété blé sur blé, stratégies fongicides avec outil d'aide à la décision, colza associé, agriculture de conservation et fosse pédologique, ainsi que vitrine sur les cultures de diversification.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
Herbicides	
ELUMIS	mésotrione 75 g/L + nicosulfuron 30 g/L
LANDIS	Dicamba 656,7 g/L
EMBLEM FLO	Bromoxynil 401,6 g/l
ISARD	diméthénamide-p 720 g/l
CAMIX	S-Métolachlore 400 g/l + mésotrione 40 g/l + benoxacor 20 g/l
ADENGO	thiencarbazone-méthyl 20 g/l + Isoxaflutole 50 g/l + cyprosulfamide 33 g/l
DUAL GOLD	S-Métolachlore 915 g/l + benoxacor 45 g/l
CASPER/PEAK	prosulfuron 50 g/kg + dicamba 500 g/kg
MONSOON	Foramsulfuron 90 g/l + Thiencarbazone-methyl + cyprosulfamide 15 g/l
TROPTONE	MCPB 400 g/L
Régulateurs	
ETHEVERSE/ BAIA E	Ethéphon 480 g/L
Fongicides	
INPUT	Prothioconazole 160 g/L + spiroxamine 300 g/L
UNIX MAX	cyprodinil 300 g/L
MELTOP 500	fenpropidine 500 g/L + propiconazole 125 g/L
LIBAX	Fluxapyroxad 62,5 g/l + metconazole 45 g/l
AVIATOR XPRO / OCEOR XPRO	Bixafen 75 g/l + prothioconazole 150 g/l
CERIX	Fluxapyroxad 41,6 g/l + pyraclostrobine 66,6 g/l + époxiconazole 41,6 g/l
COMET	Pyraclostrobine 200 g /l
FLEXITY	Métrafénone 300 g/l
GARDIAN	Fenpropidine 750 g/l
AMISTAR/AZOXYSTAR	Azoxystrobine 250 g/l
ACANTO	Picoxystrobine 250 g/l
BALMORA	Tébuconazole 250 g/l
Insecticides	
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/L
MAVRIK FLO	Tau-fluvalinate 240 g/L
DECIS PROTECH	Deltamethrin 15 g/L



Retrouvez les bulletins info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, créée au 1^{er} janvier 2018, est en cours d'agrément par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Toute rediffusion et reproduction interdites.